

Priorité N°1: S'adapter à de nouveaux environnements et répondre à de nouveaux risques

Fiche action 1.1 : Prévenir et contrôler les maladies infectieuses et l'antibiorésistance

Pertinence pour le territoire	Problématique(s) spécifiques au territoire	Les propositions du CTS	Points de vigilance dans la mise en œuvre
Place importante des EHPAD sur le territoire		<p>Réduire les prélèvements, communication et lien avec les IDE Hygiéniste.</p> <p>Mettre en place des équipes d'hygiène dans les EHPAD</p> <p>Renforcer les points santé : communiquer sur ses missions et l'existence des différentes antennes.</p>	

Priorité N°1: S'adapter à de nouveaux environnements et répondre à de nouveaux risques

Fiche action 1.2 : Accompagner les transitions écologiques et énergétiques du système de santé (TEES)

Pertinence pour le territoire	Problématique(s) spécifiques au territoire	Les propositions du CTS	Points de vigilance dans la mise en œuvre
	<p>Inflation : difficultés dans l'application d'EGALIM</p> <p>Vétusté : l'application de la transition écologique n'est pas évidente selon l'état des bâtiments</p> <p>Ruralité</p>	<p>Renforcer le développement durable dans la santé, ne pas dissocier environnement et santé.</p> <p>Simplifier les démarches et aides financières dans le cadre de la transition écologique, ce n'est pas le rôle de l'ARS, mais l'institution peut aider à faire le lien voir à négocier.</p>	La question des eaux usées

Priorité N°1: S'adapter à de nouveaux environnements et répondre à de nouveaux risques

Fiche action 1.3 : Renforcer la « résilience » du système de santé face aux crises et aux risques

Pertinence pour le territoire	Problématique(s) spécifiques au territoire	Les propositions du CTS	Points de vigilance dans la mise en œuvre
	<p>Des directives descendent lors de crise (exemple Covid-19).</p> <p>Tri-départementalité → mieux se préparer</p>	<p>Changer la sémantique, terme résilience n'est pas approprié le remplacer par préparation.</p> <p>Travailler les questions spécifiques de l'eau et de l'électricité</p> <p>Création d'un kit/boîte à outil en cas de cyberattaque ou autre crise.</p> <p>Accompagner les établissements dans la préparation → mise en situation</p> <p>Accompagnement par le GCS e-santé des établissements après une cyberattaque ou autre problème informatique.</p>	<p>Vigilance dans la chaîne de commandement → inertie de la chaîne.</p>

Fiche action 2.1

Harmoniser les politiques santé au niveau régional et coordonner l'ensemble des institutions sur le champ de la santé, permettant ainsi d'éviter la superposition de dispositifs à des échelons parfois trop disparates. Accentuer la notion de One Health . Améliorer le partage institutionnel et rendre plus lisible les ambitions en terme de santé afin de faciliter la mise en œuvre sur les territoires.

S'appuyer sur les CLS pour des actions concrètes.

Priorité N°4 : Garantir l'accès à une offre de soins adaptée sur les territoires

Fiche action 4.1 : Consolider la réponse aux besoins de soins urgents et non programmés

Pertinence pour le territoire	Problématique(s) spécifiques au territoire	Les propositions du CTS	Points de vigilance dans la mise en œuvre
	<p>Difficultés à maintenir les lignes SMUR / médecins</p> <p>Limiter les passages aux urgences</p> <p>Difficultés de coordination de la permanence des soins → MMG</p>	<p>Expérimenter une équipe paramédicale d'urgence → SMUR composé de (IADE, IPA, IDE...</p> <p>Conforter les échanges libéraux et hospitaliers</p> <p>Fluidifier l'accès aux soins non programmés en psychiatrie/ gériatrie pour éviter le SAS → définition de parcours.</p> <p>Elargir la palette de réponse sur le créneau 18h-00h en mobilisant les MMG, la médecine de ville...</p>	<p>Formation des professionnels de santé + adhésion des médecins</p>

Priorité N°4 : Garantir l'accès à une offre de soins adaptée sur les territoires

Fiche action 4.2 : Améliorer la réponse aux besoins de transport sanitaire

Pertinence pour le territoire	Problématique(s) spécifiques au territoire	Les propositions du CTS	Points de vigilance dans la mise en œuvre
	<p>Mobilisation difficile des transporteurs hors garde ambulancière (zone fragile et sous dotée) → impact +++ sur l'accès aux soins</p> <p>Question plus large de la mobilité qui est un réel frein pour l'accès aux soins.</p>	<p>Cartographie des ressources en transports sanitaire</p> <p>Augmentation des transports sanitaire pour améliorer le maillage</p> <p>Optimiser le recours aux TS (mutualiser des trajets, communiqué sur d'autres alternatives, remboursement des frais de déplacement quand utilisation d'un véhicule personnel)</p>	

Priorité N°4 : Garantir l'accès à une offre de soins adaptée sur les territoires

Fiche action 4.3 : Développer les dispositifs de coordination territoriaux

Pertinence pour le territoire	Problématique(s) spécifiques au territoire	Les propositions du CTS	Points de vigilance dans la mise en œuvre
	<p>Lisibilité et articulation entre les différents dispositifs de coordination (DAC,360...)</p> <p>Appropriation et interconnaissance entre les acteurs → en vue de travailler ensemble. Mesurer les effets et évaluer les manques.</p> <p>ENJEU l'échelle du territoire qui est à cheval sur deux départements + ouverture à d'autres champs – social – éducatif et justice</p> <p>BESOINS DU TERRITOIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Syndrome de Korsakoff - Pédopsychiatrie - TSA 	<p>Intégrer dans les acteurs les mairies et les CCAS</p> <p>Structurer et améliorer les réponses aux situations complexes des jeunes et de manière harmonisée.</p>	<p>Il existe deux niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination - Ressources et offre

Priorité N°5 : Renforcer la prise en charge coordonnée des patients

Fiche action 5.1 Développer une politique en santé mentale partenariale et territoriale

Pertinence pour le territoire	Problématique(s) spécifiques au territoire	Les propositions du CTS	Points de vigilance dans la mise en œuvre
Manque de professionnels de santé Taux de suicide important Précarité	Manque de ressources et de clarté sur les missions de chacun Absence de prise en charge sur la durée	Augmenter le nombre d'acteurs Accentuer la pair-aidance en travaillant notamment sur l'amélioration de la communication avec la famille et les aidants. Favoriser l'interconnaissance Développer l'aller-vers Mettre en place des consultations avancées.	

Priorité N°5 : Renforcer la prise en charge coordonnée des patients

Fiche action 5.2 Renforcer la structuration de la filière de prise en charge des addictions

Fiche action 5.3 Agir sur les parcours des personnes atteintes de cancer

Pertinence pour le territoire	Problématique(s) spécifiques au territoire	Les propositions du CTS	Points de vigilance dans la mise en œuvre
5.2 Saturation des structures	Manque d'information sur les dispositifs et structures du territoire.	Augmenter les RCP et introduire une culture visioconférence pour améliorer l'accès. Améliorer l'information aux familles Former et informer sur les addictions Faire connaître les recommandations de l'HAS concernant la coordination et continuité dans le cadre de programme de prévention.	
5.3		Prendre en compte la santé mentale du patient et celle de la famille Développer l'éducation à la santé et la prévention promotion de la santé	

Priorité N°6 : Agir sur la santé, l'autonomie et l'inclusion des populations prioritaires

Fiche action 6.1 : Adapter l'offre de soins périnataux et accompagner les 1000 premiers jours de l'enfant

Pertinence pour le territoire	Problématique(s) spécifiques au territoire	Les propositions du CTS	Points de vigilance dans la mise en œuvre
	Déficit de pédiatre sur le territoire	<p>Développer les consultations avancées et prévoir des antennes CAMPS</p> <p>Former des IPA avec une spécialité pédiatrique.</p> <p>Mise en place du PRADO (suivi du retour à domicile) structuration au niveau territorial via les CPTS</p> <p>Mise en place de consultation post natale avec une IDE puéricultrice.</p>	Vigilance pour les personnes isolées.

Priorité N°6 : Agir sur la santé, l'autonomie et l'inclusion des populations prioritaires

Fiche action 6.2 : Agir en faveur d'une santé adaptée aux besoins des enfants et des jeunes

Pertinence pour le territoire	Problématique(s) spécifiques au territoire	Les propositions du CTS	Points de vigilance dans la mise en œuvre
		<p>Etoffer l'offre pédopsychiatrique avec une capacité d'hospitalisation complète.</p> <p>Campagne de sensibilisation des outils tel que Tiktok ou autres réseaux par les CLS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Drogues - Addiction au sens large - Lutte contre l'isolement - Favoriser une pratique sportive 	

Priorité N°6 : Agir sur la santé, l'autonomie et l'inclusion des populations prioritaires

Fiche action 6.3 : Promouvoir la santé des femmes

Pertinence pour le territoire	Problématique(s) spécifiques au territoire	Les propositions du CTS	Points de vigilance dans la mise en œuvre
	Manque de gynécologues sur le territoire	<p>Renforcer la communication sur les compétences sage-femme</p> <p>Renforcement de la politique prévention, notamment sur le cancer du sein.</p> <p>Améliorer la communication sur l'accès aux droits.</p> <p>Communiquer sur le bilan de prévention santé tous les 5 ans.</p> <p>Ajouter dans les partenaires la gendarmerie.</p>	Question des violences intrafamiliales → comment mettre à l'abri ?

Priorité N°6 : Agir sur la santé, l'autonomie et l'inclusion des populations prioritaires

Fiche action 6.4 : Adapter l'accès à la prévention et aux soins des populations les plus défavorisées (PRAPS)

Pertinence pour le territoire	Problématique(s) spécifiques au territoire	Les propositions du CTS	Points de vigilance dans la mise en œuvre
	Ruralité	<p>Ajouter dans les partenaires les mairies, CCAS et les Groupes d'Entraide Mutuelle.</p> <p>Mise en place de la « maraude » rurale → aller vers</p> <p>Développement de la pair-aidance : faire entendre la parole + formation des pair-aidants.</p>	Mobilité de la population → comment appréhender un nouveau public (barrière de la langue notamment).

Fiche action 9.3 Déployer une politique de soutien aux aidants

Pourquoi Agir : Permettre aux proches des personnes souffrant de handicaps et ou de maladies chroniques de comprendre et de se rendre utiles aux mieux du parcours de vie et de soins de cette personne qui leur est chère, c'est aussi prendre soin de l'entourage, diminuer sa co-souffrance, lui permettre de se protéger et le rendre moins vulnérable

Les objectifs poursuivis : Quelle cible à atteindre ?

- Accueillir l'entourage familial proche au plus tôt des parcours et aux côtés de l'utilisateur malade.
- Accompagner les proches aidants face à l'évolution des maladies chroniques, face aux diagnostics sévères, dans les parcours de fin de vie et le deuil.

Santé mentale, psychiatrie, addictions

Evaluer, promouvoir et accompagner l'implication des proches dans l'étayage d'accompagnement des parcours de soins orientés rétablissement.

La présence de l'entourage impliqué aux côtés de l'utilisateur malade est un atout essentiel pour la continuité des parcours.